

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 (Imprimerie Suisse Catholique,
 Fribourg (Suisse))

ABONNEMENTS

| | | | | | |
|----------|-----|--------|--------|--------|------|
| France | Fr. | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Étranger | S. | 4 | 10 | 18 | 32 |

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Comptes de chaque postal: 114 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Martin
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

| | | |
|--------------|------------------------------------|------------|
| Colonne | 1 ^{re} insertion 30 cent. | à la ligne |
| Suisse | les suivantes 15 " | ou |
| Étranger | 25 " | sur ordre |
| Météorologie | 30 " | |

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

La mission de M. Gustave Ador à Paris. Les tractations des Alliés au sujet de la Russie et de la Pologne. Résultats définitifs des élections allemandes : majorité socialiste-radical.

Tout le peuple suisse est en pensée avec son président, M. Gustave Ador, à Paris, où s'agitent en ce moment les destinées du monde. Le grand patriote que la Suisse est fière de voir à sa tête en ces temps si graves s'est rendu à Paris pour y fixer la place que son pays entend prendre dans la future société des nations et y faire reconnaître, comme il l'a dit à Genève dans un discours, la neutralité perpétuelle qui lui est garantie par les traités et qui est l'expression de la volonté de tout le peuple.

Puisse un plein succès couronner les démarches de l'éminent magistrat !

Dans les réunions que tiennent, ces jours-ci, à Paris, les premiers ministres et les ministres des affaires étrangères des grandes puissances alliées, il est surtout question de la Russie et de la Pologne.

On avait prêté à M. Lloyd-George la suggestion d'inviter Lénine et Trotzky à la conférence de la paix, et l'on pensait que M. Wilson n'était pas loin d'être du même avis. M. Lloyd-George fait déclarer aujourd'hui, par la voie officielle de l'agence Reuter, qu'il n'avait jamais eu l'idée d'inviter Lénine et Trotzky à s'asseoir à la table de la conférence en qualité de représentants de la Russie, mais qu'il avait estimé avantageux que des personnalités représentant toutes les nuances de l'opinion publique en Russie vinssent à Paris pour exprimer leurs points de vue.

Les renseignements fournis par M. Noulens, ambassadeur de France, et M. de Scaevenus, ministre de Danemark à Pétersbourg, ont convaincu la réunion des Alliés qu'il ne fallait pas traiter avec les chefs bolchévistes, qui, d'ailleurs, méprisent profondément les gouvernements de l'Entente. Pour tenir la balance égale, on n'entendra pas M. Sazonov, ancien ministre des affaires étrangères de Russie.

Quant à une intervention armée des Alliés en Russie, il a été décidé qu'on s'abstenait pour le moment. M. de Scaevenus a exposé que les forces bolchévistes ne dépassaient pas 100,000 hommes. Il suffirait donc de supprimer la possibilité aux bolchévistes de se ravitailler en munitions pour annuler leurs moyens d'action, et l'on peut espérer qu'une réaction surgira en Russie même. Cependant, on s'entretiendra encore de cette affaire, aujourd'hui, jeudi, après midi, et l'on entendra M. Wilson, qui a soumis un projet à propos de la Russie.

Par contre, les Alliés s'occuperont immédiatement de la Pologne, qu'il s'agit de sauver du bolchévisme intérieur et extérieur. On a pris là-dessus l'avis du général Foch, et on a décidé d'envoyer immédiatement en Pologne une mission composée de deux députés : un civil et un militaire, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie.

Samedi, aura lieu la deuxième conférence plénière des Alliés, où l'on proposera la solution intervenue au sujet de la Russie et de la Pologne.

L'assemblée nationale allemande devait compter 493 députés ; mais 12 sièges y restèrent inoccupés : ce sont ceux qui étaient attribués à la députation d'Alsace-Lorraine. La Constituante se composera donc en définitive de 421 membres. Voici comment les sièges se trouvent répartis entre les partis : socialistes majoritaires, 164 ; Centre catholique, 88 ; radicaux, 77 ; conservateurs protestants, 34 ; socialistes indépendants, 24 ; nationaux-libéraux, 23 ; agrariens, 5 ; divers, 6.

Hanovriens, etc. Le Reichstag était formé de 397 députés.

On voit que les socialistes ont considérablement accru le nombre de leurs mandats, puisque, de 110 qu'ils étaient dans le Parlement impérial, ils passent à 187 dans la Constituante, en additionnant socialistes officiels et socialistes dissidents. Ils n'ont pas cependant, comme ils l'espéraient, la majorité absolue dans l'assemblée. A cet égard, les socialistes extrêmes qui protestaient contre la convocation de la Constituante, en disant que ce serait l'arrêt de mort de la République socialiste, se trouvent avoir eu raison. Dans les luttes futures entre socialistes, Ebert, Scheidemann et tous les grands chefs qui ont fait prévaloir l'idée de la Constituante s'entendront reprocher d'avoir trahi la Révolution et le socialisme.

Le Centre catholique reste la groupe le plus fort de l'assemblée législative, après les socialistes ; mais tandis que, dans l'ancien Parlement, il les égalait presque, dans le nouveau, il n'atteint plus que la moitié de leur effectif. Il a perdu une dizaine de sièges : ce sont ceux des députés catholiques alsaciens. Le Centre, qui s'appelle maintenant parti populaire chrétien, n'a pas recueilli le bénéfice de l'attitude démocratique et pacifiste qu'il avait adoptée pendant la dernière phase de la guerre. Il a payé la faute de quelques-uns des siens qui ont fait chorus, à un moment donné, avec les pangermanistes.

Les radicaux ont presque doublé le nombre de leurs mandats. Ils ont prêté main forte aux socialistes pour démolir l'ancien régime et ils ont partagé avec eux les profits de la Révolution. Ils étaient républicains au fond du cœur avant que la République fût proclamée. Ils formeront avec les socialistes officiels la majorité dans la Constituante.

Les conservateurs protestants n'ont pas été affaiblis autant qu'on aurait pu s'y attendre ; la fidélité de leurs sentiments monarchistes et la part qu'ils ont eue dans les erreurs de l'ancien gouvernement ne leur ont pas attiré un discrédit très sensible ; leur dévouement à la religion et à l'ordre a racheté leurs fautes politiques et leur a ralliés les masses conservatrices, effrayées par les excès de la Révolution et le caractère anti-religieux du nouveau régime.

Par contre, les nationaux-libéraux, ces pseudo-conservateurs qui incarnent la ploutocratie bourgeoise et industrielle, et qui ont été les plus zélés champions de l'impérialisme, sont sortis décimés de la lutte électorale.

Les socialistes indépendants n'ont pas fait de brillantes affaires ; ils seront moins nombreux que dans le ci-devant Reichstag. C'est par erreur qu'une dépêche leur a attribué la majorité à Francfort-sur-le-Main.

Le remaniement du cabinet italien donne lieu à des commentaires très variés dans la presse d'au delà les Alpes. On déplore en général le départ de M. Nitti, ministre du Trésor, qui était une des meilleures forces intellectuelles du gouvernement et un de ses membres les plus en vue. Il a rendu des services signalés à son pays pendant la guerre ; personne, plus que lui n'a aidé les Italiens à « tenir » dans les moments les plus sombres. Sa retraite affaiblit considérablement le cabinet Orlando.

Par l'accession au pouvoir de M. Facta et de M. Riccio, le ministère reste le cabinet de concentration nationale qu'il a été pendant la guerre et qu'il doit être plus que jamais. M. Riccio est, en effet, un des principaux représentants du Faisceau de la défense nationale qui groupe les adversaires de M. Giolitti, et M. Facta, un Piémontais authentique, est un des amis les plus fidèles de M. Giolitti. Le choix de M. Facta a causé

de la mauvaise humeur parmi ceux qui ne pardonnent pas au renard de Dronero. Ils considèrent l'entrée de M. Facta au ministère « comme une tête de pont dont M. Giolitti se servira au moment opportun pour rentrer dans la forteresse sans effusion de sang ».

En général, le remaniement ministériel a été accueilli sans enthousiasme ; l'Alca nationale dit que le cabinet Orlando ainsi replâtré ne peut être qu'un ministère de transition.

Le *Corriere della Sera* dit que M. Orlando se fait illusion s'il croit avoir donné une solution à la crise ministérielle. Celle-ci a été provoquée par la scission qui s'est faite au sein du ministère entre les partisans de M. Sonnino et ceux de MM. Orlando, Bissolati et Nitti. La logique eût voulu que l'une des deux tendances l'emportât sur l'autre. M. Sonnino aurait dû se retirer, et, dans ce cas, M. Bissolati et M. Nitti seraient restés au ministère. Or, il est arrivé que M. Sonnino a prévalu ; cela étant, M. Orlando n'avait qu'à lui laisser la présidence. Il n'a pas voulu le faire, et voilà pourquoi, dit le *Corriere*, la situation reste embrouillée.

M. Ador à Paris

M. et Mme Poincaré ont offert hier un déjeuner à M. Ador, président de la Confédération.

M. Ador, accompagné de M. Durrant, ministre de Suisse à Paris, a été reçu à l'Élysée avec le cérémonial d'usage.

Assistaient au déjeuner : M. Clémenceau, président du Conseil, et MM. Pichon, Klotz, Clavelle, Clémentel, Loucheur, Mourier, Dutasta, ainsi que le haut personnel de la légation suisse.

La presse parisienne consacre des commentaires extrêmement sympathiques à la visite de M. Ador, président de la Confédération suisse.

Le *Petit Parisien* écrit : « Il nous est doux d'adresser un salut plein de gratitude respectueuse à cet homme droit, généreux et profondément humain, qui fut, quatre ans durant, la providence de nos captifs et qui incarne, parmi le déchainement des vieilles barbaries, l'héroïsme, l'amour fraternel et les plus saines valeurs de la race. Que l'on sache bien qu'il n'est pas un bourgeois reculé dans la vieille terre gauloise où son nom ne soit béni. »

Faisant allusion aux graves questions que M. Ador doit régler, — la communication de la Suisse avec la mer, pour secouer sa dépendance et s'assurer une place dans la Société des Nations, — le *Petit Parisien* déclare que les Français sympathisent de tout cœur avec de telles pensées. Il se demande si la libre France et l'Entente entière pourraient mal accueillir les vœux de la plus vieille démocratie.

Le *Journal* écrit à ce sujet : « La révision du régime du Saint-Gothard et l'établissement d'un statut au sujet du Rhin appellent la participation de la Suisse. »

Du *Journal des Débats* : « Ce voyage ne sera pas entouré de la pompe officielle, car la tradition ne permet pas aux présidents de la Confédération suisse de faire des visites officielles à l'étranger. Mais, en raison de ses hautes fonctions et des sentiments affectueux qu'il inspire, M. Gustave Ador recevra l'accueil le plus chaleureux. »

L'Homme libre dit que la France, déjà si reconnaissante à la Suisse de sa belle attitude dans une autre guerre, n'oubliera jamais ce que la sympathie agissante de la république helvétique a ajouté depuis quatre ans à cette gratitude.

« Nos grands amis des montagnes de l'Helvétie, dit l'organe altitré de M. Clémenceau, ont rivalisé d'ardeur et de dévouement à l'égard de nos combattants internés chez eux. Ils ont fait ce qu'il était possible, non seulement pour soulager les souffrances, mais pour atténuer les angoisses de nos familles. M. Ador a été l'ouvrier le plus zélé de cette œuvre si belle. »

L'Homme libre termine en disant que M. Ador apporte aux vainqueurs l'adhésion de sa république à la Société des Nations et qu'il va conclure avec les Alliés des accords importants.

Au seuil de son cabinet, M. Clémenceau prenait congé de M. Ador lorsqu'il s'écria : « J'accompagne les rois jusqu'au bas du perron, c'est bien moins que j'en fasse autant pour les présidents de républiques. » Et le président du conseil accompagna M. Ador jusqu'à sa voiture.

Paris, 22 janvier. (Havas.) — M. Ador a été reçu dans la matinée par M. Deschanel et il s'est rendu ensuite chez M. Wilson, président des États-Unis, avec qui il a eu un entretien prolongé.

La délivrance

Bruxelles, 10 décembre 1918.

Une émotion à la fois exquise et douloureuse m'a étreint au moment de reprendre la plume pour écrire à la chère Liberté de Fribourg. Que de choses formidables se sont passées depuis ma dernière lettre de juillet 1914 ! Que dirais-je ? Par où commencerai-je ? Je me contenterai aujourd'hui de vous livrer notre première impression : Nous sommes comme le malade qui, après une convalescence subite a ramené des portes de la tombe et qu'un brusque retour de vigueur amène la première fois au grand air.

Si je regarde la grande ville autour de moi, je ne vois dans nos rues et sur nos places que des drapeaux de toutes les nationalités frémissant au vent et des monuments célébrant la victoire ; j'entends les cris de tout un peuple en délire, véritablement ivre de joie et acclamant comme de ma vie je n'ai entendu acclamer la rentrée triomphale du roi à la tête de ses troupes et des troupes alliées, au milieu des sonneries des fanfares, du roulement sonore des aéroplanes et des joyeuses envolées des cloches ; je vois nos promesses inépuisables de soldats de toutes les nations et les longs défilés des régiments en uniforme bleu horizon, portant au milieu de leurs rangs les trois couleurs de la France et répondant quand on les interroge : « Nous allons sur le Rhin, à Cologne... » Et je me demande si je ne rêve pas !

Lorsque je porte mes regards plus loin sur notre pauvre pays, je vois d'une part les ruines de Louvain, de Dinant, de Visé, de Termonde, de Taminies, de Namur et, d'autre part, dans notre héroïque Flandre, des indescriptibles décombres encore fumants indiquant où furent les coquettes cités qu'on appelait Ypres, Dixmude, Roulers, Nieupoort, au milieu de plaines si effroyablement bouleversées par les inondations de l'Yser et surtout par le flux et le reflux incessant, pendant quatre années, de batailles gigantesques, qu'il faudrait la plume d'un Dante ou d'un Milton pour les dépeindre.

Dans nos intérieurs, à nos foyers, mes yeux rencontrent les portraits des jeunes hommes morts pour la Patrie, dans des cadres entourés de crêpe et des couleurs tricolores, ainsi que les vêtements de deuil que nous reprimons, hélas, plusieurs fois ; ma main tâte les objets de toute nature en cuir ou en étain plus ou moins rouillés, et les tas de laine salie que les cachettes les plus secrètes de nos demeures purtent attacher aux injustes réquisitions de l'occupant ; mes clefs ouvrent les armoires où notre prévoyance avait serré les dernières réserves et les plus précieuses provisions... Et je me demande de nouveau si je ne suis pas le jouet d'un rêve ! L'affreux cauchemar est donc fini ?

Si je ferme un instant les yeux, tout un monde de souvenirs m'assaille. Au début d'août 1914, c'était Bruxelles envahi par les habitants des campagnes fuyant effrayés dans le plus lamentable équipage devant les armées allemandes ; partout l'agitation, la panique, auxquelles venaient ajouter les journaux aux nouvelles mystérieusement abrégées par la censure militaire ; l'assaut par le public éperdu de tous les magasins de vivres ; la fuite d'un bon nombre de nos citoyens vers Ostende et l'Angleterre ; puis, le 20 août, l'entrée à Bruxelles des casques à pointes et pendant des jours et des jours l'interminable défilé des uniformes gris, des canons, des chariots, du matériel de toute nature, avec un ordre et une abondance où se révélait à l'œil le moins sagace la longue préméditation ; et enfin l'occupation, l'atroce joug qui devait durer quatre ans et trois mois.

Qui narrera les douleurs de ces jours de deuil et d'oppression ? Il me semble entendre toujours le martèlement sourd du canon, sinistre musique dont les vents de l'ouest nous apportèrent pendant ces longues années, de cent-vingt-cinq kilomètres de distance, les incessants échos. Je revois ces soldats gris encombrant nos trottoirs de leurs lourdes démarches, et ces officiers aux joues ballonnées nous insultant de leur dédain. Sur les murs, à tous les carrefours, je revois ces proclamations où ces avis en trois langues dont la première était toujours l'allemand, pour apprendre qu'on ajoutait tous les jours un poids de plus sur nos épaules et qu'on saignait davantage nos porte-monnaies. J'entends dans nos cathédrales la voix frémissante du grand cardinal Mercier protester superbement contre les injustices du pouvoir occupant et lui jeter à la face le mépris de tout un peuple provisoirement vaincu mais jamais soumis. Je me rappelle, dans toutes nos églises, aux jours de la fête nationale, le 21 juillet, ou bien de la fête patronale du roi Albert, le 15 novembre, les foules enthousiastes venant exhiber leur patriotisme en des manifestations défilantes sous les yeux des Allemands suffoqués. Je songe aux séparations poignantes des ménages que les iniques déportations venaient déchirer pour jeter l'homme mourir quel que part en Allemagne, faute d'avoir consenti à travailler pour les ennemis de son pays. Je ressens à nouveau l'angoisse qui nous serrait à la gorge, quand nous apprîmes l'arrestation de

quelqu'un de nos amis, compromis dans une affaire patriotique, la tristesse qui nous étirait à l'annonce de son départ pour les bagnes d'outre-Rhin, ou bien l'abattement morne qui volait nos âmes quand un de ces héros obscurs tombait martyr des fusillades teutonnes. Je pleure à nouveau des larmes brûlantes, larmes de douleur mais aussi de fierté, comme celles que nous versions lorsque, par des voies détournées, nous parvenait la nouvelle, la terrible nouvelle de la mort de nos soldats, mari, fils ou frère, tombés si bas glorieusement sous le ciel de la Flandre.

Et tout cela est passé ! Ce règne de l'injustice a donc trouvé un terme ?

« Dieu sera avec nous dans cette cause juste », s'écriait, au Palais de la Nation, le 4 août 1914, le grand roi Albert, au moment où il appelait son peuple à s'ensevelir sous les ruines de la Patrie plutôt que de l'abandonner à l'ennemi. Et Dieu a exaucé les prières du peuple belge. Dispersis superbos mente cordis sui ; depositis potentis de sede et exaltavit humiles !

Ah ! chère petite Patrie, chère petite Belgique, tu ne le doutais pas, il y a cinq ans, que tu étais appelée à étonner le monde. Tu allais souffrir un martyre, comme jamais peut-être peuple n'en souffrit dans nos temps modernes ; tu allais presque mourir pour montrer que « si n'y a pas de droit contre le droit », que l'honneur toujours se met au-dessus de tout et qu'il est fait jamais désespérer quand on lutte pour la justice, et tu as triomphé ! Tu as triomphé parce que tu avais fait de la cause la cause même de Dieu, par les prières que ton roi et tes soldats en armes disaient dans les tranchées, et que tes femmes et les petits enfants disaient dans les pays en ruines ; tu as triomphé parce que tu peux crier en élevant vers le ciel tes mains vibrantes : *In te Domine speravi*, et que le Seigneur, qui voit dans l'avenir, a connu d'avance l'ardeur de tes supplications soutenant le bon droit de ta cause, et ta reconnaissance avec laquelle aujourd'hui ton cœur accueille la délivrance ! H. G.

LE PROCÈS BLOCH

Lausanne, 22 janvier.

L'interrogatoire de Junod, relaté dans notre correspondance d'hier matin, a produit une impression plutôt favorable, les réponses du prévenu semblaient marquées au coin de la sincérité. L'hypothèse de l'imprudance ne peut être écartée purement et simplement. Achille Rossé a été entendu ce matin, mercredi. Le prévenu, visiblement intimidé, répond d'une façon imprécise, avec un fort accent jurassien. Il raconte qu'il exposa, un jour, à Bloch, son intention de quitter l'administration fédérale pour fonder à Berne un bureau privé de renseignements pour les exportations. Bloch accueillit favorablement cette idée et promit de s'intéresser à l'entreprise en versant une somme mensuelle de 500 francs. Peu de jours après cette conversation, Rossé reçut un pli chargé contenant un millier de francs. Bloch dit de tant de munificence, Rossé renvoya la lettre à son expéditeur, mais — détail savoureux — conserva le billet bien sûr devers lui. Bloch lui expliqua dans la suite qu'il lui était agréable de protéger un fonctionnaire public dans la détresse. Ici encore, au dire de Bloch, un mouvement de générosité et non une gratification.

Il convient, avant de passer aux dépositions testimoniales, de remettre l'habileté consommée, la perspicacité et la courtoisie dont M. le président Soldati fit preuve au cours des interrogatoires des prévenus.

Le premier témoin introduit fut M. Hans Blau, directeur du Bureau fédéral des contributions. M. Blau estime que Junod n'a pas rempli son devoir. En présence du relus de Bloch de produire ses livres de comptabilité, il eût dû requérir une expertise. A Berne, on ne possédait aucune donnée certaine sur l'importance des bénéfices de guerre : de là un certain flottement, des hésitations. Il faut y ajouter l'influence désastreuse exercée sur l'administration par M. le professeur Borel, avocat-conseil de Bloch, qui intervenait incessamment. L'attention de M. Blau fut mise en éveil par une déclaration de M. l'Épailletier, ancien fonctionnaire du fisc neuchâtelois, qui lui dit un jour : « Vous êtes roulé par Bloch. Il vous vole. Et Junod n'est pas l'homme de force à lui tenir tête. » Junod n'a jamais, prétend M. Blau, manifesté le désir d'être dessaisi de l'affaire Bloch, point contesté par le prévenu. Enfin, M. Blau raconte la ruse qui lui permit d'obtenir de Bloch un impôt de deux millions — ruse dont il fut dupe, ainsi que le remarqua M. le Président.

La réforme du calendrier à l'Académie des sciences de Paris

A l'Académie des sciences, à Paris, lundi, M. Deslandres, directeur de l'Observatoire de Meudon, a demandé à l'Académie de se saisir de la question de la réforme du calendrier et de faire

en sorte que cette question soit résolue sur des propositions par le Congrès de la paix.

Sans rien préjuger de la décision que l'Académie prendra à cet égard, on peut résumer l'état actuel de cette importante question. D'abord, on propose de faire disparaître la dualité des deux calendriers grégorien et julien ; le calendrier julien, très en retard, n'ayant été maintenu que par l'opiniâtreté des Eglises schismatiques de l'Orient. D'autre part, on propose de remédier aux inconvénients que peut présenter le calendrier actuel : variation continue de la date des fêtes correspondant aux jours de la semaine ; variabilité de la date des fêtes. On suggère de composer l'année de 13 mois de 28 jours ayant 4 semaines, ajoutant 1 jour (hors date) les années ordinaires et 2 années bissextiles ; ou de 4 trimestres formés de 1 mois de 31 jours et 2 mois de 30 jours, avec 1 ou 2 jours hors date.

Nous devons ajouter, dit la Croix, qu'aucune réforme de ce genre ne saurait aboutir sans une entente avec le Saint-Siège, à qui l'on doit le calendrier grégorien, et qui dépend de « placement » des fêtes mobiles et l'adoption d'un nouveau calendrier par les catholiques du monde entier.

A BERLIN

Eichhorn va être arrêté

Berlin, 22 janvier. La maison dans laquelle se trouve l'ancien chef de police, Eichhorn, un des chefs spatraciens, est cernée. Son arrestation paraît imminente.

Le programme de l'assemblée nationale

Berlin, 22 janvier. Le premier acte de l'assemblée nationale, convoquée pour le 6 février, sera l'élection d'un gouvernement provisoire. Puis, l'assemblée nationale commencera les débats sur le projet de constitution. La deuxième partie de la tâche de l'assemblée serait la question des conditions de paix, qui viendrait devant l'assemblée peu avant le mois de juin.

La marine marchande allemande

Londres, 22 janvier. (Reuter.) — L'agence Reuter apprend que, d'ici deux à trois semaines, la flotte marchande allemande aura pris de nouveau la mer sous l'autorité des Alliés, principalement en vue du transport des vivres vers les pays ennemis. Il importe à la fois, dans l'intérêt de l'humanité et de l'ordre public, que de prompts secours soient envoyés tant dans certaines régions ibériques que vers les pays ennemis eux-mêmes. Récemment, une délégation allié du ravitaillement et du tonnage, nommée par le conseil supérieur interallié, s'est rendue à Trèves où elle s'est rencontrée avec une délégation allemande comprenant des représentants du monde maritime et des fonctionnaires allemands. Les négociations avaient pour base un arrangement assurant à l'Allemagne certains secours dans le cas où elle mettrait ses navires à la disposition des gouvernements associés.

Les arrangements conclus le 17 janvier stipulent que toute la flotte allemande, à l'exception de quelques petits navires laissés à l'Allemagne pour le cabotage, sera mise à la disposition des gouvernements associés. Le transfert comprend les paquebots qui seront employés au rapatriement des troupes particulièrement à destination de l'Amérique, de l'Australie et de l'Orient. Le tonnage de ces navires est d'environ deux millions et demi de tonnes.

On a l'intention d'autoriser l'Allemagne à acheter, à importer d'importantes quantités de vivres, particulièrement de blé, de graisses et de lait condensé. Les navires battent pavillon alliés.

Les arrangements relatifs à l'utilisation des navires autrichiens sont en cours. La conférence de Trèves est remarquable en ce sens que, pour la première fois depuis la guerre, des citoyens britanniques négocient avec des citoyens allemands.

Relativement à la mentalité allemande, les

classes pauvres ne semblent pas se soucier du résultat de la guerre pour autant qu'elles obtiennent de la nourriture. Les classes d'un rang social plus élevé semblent vivement ressentir la situation. L'assertion que l'Allemagne n'est pas battue ne semble pas les reconforter beaucoup. Elles acceptent leur situation avec résignation en mettant leur espoir dans l'avenir.

Contre la fuite des capitaux allemands

Berlin, 22 janvier. (Wolff.) — Les mesures ont été prises pour empêcher la soustraction du capital à l'impôt et son émigration à l'étranger. Les envois de valeurs à l'étranger, depuis le 1^{er} novembre 1918, doivent être indiqués au fisc. Les employés doivent vérifier si leurs clients se sont soumis à leurs obligations, et, si ce n'est pas le cas, doivent en donner avis. Des peines sévères sont prescrites pour les contrevenants à ces dispositions.

L'essai de restauration en Portugal

Paris, 22 janvier. On mande de Madrid aux journaux que des rumeurs circulent suivant lesquelles le mouvement monarchiste au Portugal gagnerait du terrain. Le roi Manuel se trouverait à bord d'un navire en rade de Lisbonne. On mande de Londres au *Matin* : On apprend de la résidence du roi Manuel que celui-ci est parti pour une destination inconnue dans son entourage. On a déclaré au correspondant que Manuel aime son pays, qu'il réprouderait volontiers à un appel sérieux des Portugais, et qu'il ne reculeraient aucun sacrifice dans l'intérêt de son peuple.

Paris, 22 janvier. (Havas.) — De vives manifestations continuent à Porto, en faveur de la monarchie. Le gouvernement monarchique a décrété la livraison des armes par tous les civils. Les étudiants organisent des bataillons de volontaires. Une partie de la garnison de Lisbonne aurait adhéré au mouvement monarchique. Le loci d'un journal républicain a été assailli par la foule.

Echos de partout

M. WILSON ET M. CLÉMENT ACEAUX

Des gens avaient représenté M. Clément à M. Wilson comme un vrai Tigre, réellement farouche, avec lequel il était difficile de commander. On le lui avait surnoté depuis comme l'adversaire déterminé de la Société des nations, chère au cœur du président des Etats-Unis. Lorsqu'il eut causé avec M. Clément, M. Wilson, qui ne déteste pas l'humour, sourit et dit :

— Hé ! bien, voilà un tigre qui m'a l'air plus facile à apprivoiser que ne l'imagine ses compatriotes. Je ne sais pas s'il croit à la Société des nations, mais déjà il fait comme s'il y croyait. C'est au fond le principal. Et vous verrez que, à force de faire semblant, il en deviendra plus partisan que moi.

MOT DE LA FIN

La cliente. — J'ai perdu quelques cartes aujourd'hui. Est-ce par hasard chez vous que je les ai laissées ?

L'épicière. — Je vais voir, madame. Mais, je vous en prie, s'agit-il de cartes de sucre, de riz, de jeu ou de visite ?

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La pluie ou il ne pleuvait pas

A la suite de pluies diluviennes, le Caire et ses environs sont convertis en véritables lacs. Des centaines d'habitants arabes se sont effondrés. Les affaires sont paralysées. On signale peu d'accidents mortels.

(La zone de la pluie s'arrête à une vingtaine de kilomètres du Caire ; il peut se passer de nombreuses années sans qu'il tombe une goutte d'eau au Caire, en dehors des exercices de pompiers et des copieux arrosages municipaux.)

Confédération

La reconnaissance de Vienne

Vienne, 22 janvier. (B. C. V.) — Il a été proposé, dans la séance de ce jour du Conseil national de Vienne, d'honorer le souvenir de l'action de secours de la Suisse pour Vienne, en donnant le nom de Suisse à l'une des places de Vienne. Il a été proposé de donner un souvenir à titre de reconnaissance aux fonctionnaires suisses qui ont participé à l'action de secours.

Le nouveau code pénal

Les commissions des deux Chambres fédérales qui sont saisies du projet de code pénal et du projet de révision du code pénal militaire, ont siégé hier mercredi, à Berne, pour arrêter la marche à suivre. Elles ont décidé de délibérer en première ligne sur la révision du code pénal militaire et d'attribuer la priorité pour cet objet au Conseil des Etats.

Chemins de fer fédéraux

Les recettes des C. F. F. en décembre 1918, ses ont élevées à 21,751,000 fr. (21,019,738 fr. en décembre 1917). Les dépenses ont été pendant le même mois de 15,951,000 fr. (12,492,569 francs). L'excédent de recettes a donc été de 5,800,000 fr. pour décembre 1918 (8,527,168 fr. en décembre 1917).

Les totaux de l'année 1918 sont de 236,748,410 fr. aux recettes (201,441,791 fr. en 1917), 213,906,014 fr. aux dépenses (153,821,068 francs), ce qui fait un excédent de recettes, pour 1918, de 22,842,396 fr. (48,128,723 fr. l'année précédente). Il y a donc une diminution de l'excédent de 25,278,327 fr. pour le dernier exercice.

Dans les dépenses de 1917 sont comprises les allocations de renchérissement, au total de 18 millions et demi. Les allocations au personnel pour 1918 le montent à environ 28 millions et celles des retraités à près de 2 millions. Dans le chiffre des dépenses totales de 1918 sont en outre comprises les allocations supplémentaires de renchérissement pour un total de 19 millions 500,000 fr.

Un service aérien Zurich-Berne

Depuis une quinzaine de jours, et presque quotidiennement, un ou plusieurs aviateurs militaires effectuent, vers midi, le trajet Dübendorf-Berne, et retour, avec quelques heures d'arrêt à Berne. Il s'agit de savoir si notre aviation est à même d'assurer un service régulier.

Finances tessinoises

Le Grand Conseil tessinois a adopté à une forte majorité une loi introduisant un impôt extraordinaire cantonal de guerre et sur les bénéfices de guerre pour 1918 et 1919. Le produit total de cet impôt sera d'environ un million de francs. Il sera versé pour un cinquième aux communes coopérant à sa perception.

Le grand Winterthur

Le Grand Conseil de Zurich a terminé la discussion du projet de loi prévoyant la fusion de la ville de Winterthur avec les communes suburbaines de Ober-Winterthur, Seen, Töss, Veltheim, Wullflingen. La ville de Winterthur prendra en main, dès le 1^{er} janvier 1922, l'administration générale de l'agglomération. L'assemblée a ratifié à cette occasion une convention passée entre la ville de Winterthur et le gouvernement cantonal aux termes de laquelle les établissements scolaires supérieurs de Winterthur passeront de la ville à l'Etat dès l'ouverture de l'année scolaire 1919-1920.

Pour Euseigne

Le comité de secours constitué à la suite de l'incendie qui ravagea, le 21 décembre 1917, le village valaisan d'Euseigne, a reçu de toutes les parties de la Suisse, des dons s'élevant au total de 101,661 fr.

La reconstruction du village vient de commencer ; on estime qu'elle coûtera au moins un demi-million.

Massacre d'une mission bolchéviste

Berne, 22 janvier. Le ministère des affaires étrangères à Varsovie communique officiellement au sujet de l'assassinat de la mission de la Croix-Rouge bolchéviste russe, que cette mission fut reconduite sous escorte militaire jusqu'à la frontière russe et débarquée à la station de Lapy, où l'escorte la quitta. Au lieu de continuer son chemin et de rentrer en Russie, la mission, qui, sous le couvert de la Croix-Rouge, voulait continuer à exercer sa propagande bolchéviste en Pologne, franchit clandestinement la frontière polonaise ; près de Minsk Mazowiecki, c'est-à-dire bien loin de la frontière, où elle se trouva à l'insu des autorités polonaises, elle fut assaillie et exterminée par des bandits qui dévastent le pays.

ARMÉE SUISSE

Promotions

Le Conseil fédéral a promu au grade de lieutenant-colonel le major Hermann Seiler, à Sion, qui prend le commandement du régiment 2, et le major Jules Couchepin, qui prend le commandement du régiment 4.

Le mouvement révolutionnaire

Arrestations

Un certain nombre de membres de la jeunesse socialiste de Zurich ont été arrêtés en raison de la part qu'ils ont prise à la dernière grève générale.

Expulsions

Le Conseil fédéral a décidé d'expulser le détachement allemand Barthel, qui a joué un rôle prépondérant lors des désordres de Zurich en novembre 1917 et qui avait été de ce fait condamné à une peine d'emprisonnement. L'étudiant russe Kascher, une autre protagoniste des troubles de Zurich, a été également expulsé.

Les bolchévistes aux forts

Une quinzaine de bolchévistes russes, dont trois dames, sont arrivés à Saint-Maurice, pour être internés à Savatan, où ils ont été conduits en camion-automobile.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES DIFFICULTÉS SUBSISTENT

Dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral expose les difficultés qui se font sentir dans l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires. Le Conseil fédéral insiste sur l'erreur qui consiste à croire que les prescriptions limitant la liberté de commerce et de consommation sont devenues superflues à cause de l'armistice. Il faut se dire, au contraire, que ces prescriptions ne pourront être rapportées qu'après un certain temps et qu'il serait prématuré de compter sur une amélioration du ravitaillement.

Les réserves mondiales disponibles suffiront à peine pour parer à l'immense misère qui règne dans les pays atteints par la guerre.

On ne pourra penser, en Suisse, à supprimer la carte de pain que si l'année 1919 donne une riche récolte en blé. La viande, la graisse et le cuir ne se trouvent sur le marché qu'en quantités très sensiblement inférieures à la demande.

Cette situation fait donc un devoir de développer dans la mesure du possible la production indigène. L'augmentation de la production de lait ne pourra être obtenue que lorsque la Suisse pourra recevoir à des prix abordables des fourrages concentrés pour le bétail. La situation ne commencera à devenir réellement meilleure qu'après la récolte de cette année-ci.

Le Conseil fédéral demande donc aux gouvernements cantonaux de faire appel aux sentiments du devoir et à l'amour des citoyens pour la patrie.

LES RATIONS DE FÉVRIER

L'office des denrées alimentaires de Berne communique, au sujet du rationnement en fé-

vrier, que toute la population suisse recevra, pour le mois prochain, des cartes donnant droit à 600 grammes de sucre, plus un supplément de 50 grammes de sucre candi. Les consommateurs citadins recevront une ration de riz d'un kilo (les habitants des régions montagneuses un supplément de 250 grammes) et 500 grammes de pâtes alimentaires.

La répercussion d'une grève

Le Département politique dit que les grèves qui ont éclaté à Buenos-Ayres ont immobilisé de nombreux services publics et qu'en résultera des retards dans l'embarquement des approvisionnements pour la Suisse, d'où de nouvelles difficultés dans notre ravitaillement.

L'incident de frontière de Bonfol

Communiqué du Département militaire : L'enquête judiciaire ordonnée au sujet de l'incident de Bonfol est terminée. Elle a permis d'établir les faits qui peuvent se résumer comme suit :

Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, trois soldats français étaient arrêtés sur notre territoire, porteurs de plusieurs centaines de paquets de tabac et de cigarettes. Conduits au bureau de place de Bonfol, ils devaient être transportés à Délémont le 1^{er} janvier, en automobile.

Dans l'après-midi du 1^{er} janvier, profitant d'un moment d'inadvertance de leurs gardiens, deux de ces soldats prirent la fuite dans la direction de la frontière. Deux gendarmes se mirent à leur poursuite, l'un sans arme et mitraille, l'autre armé de son revolver. Le gendarme qui était armé, s'apercevant que son prisonnier gagnait du terrain, lui cria à diverses reprises de s'arrêter. Le fuyard ne tenant pas compte de ces sommations, le gendarme commença par tirer deux coups de revolver en l'air ; mais le soldat continuait à courir, le gendarme lui tira dans les jambes et l'atteignit légèrement au-dessus du genou.

Le second gendarme atteignit facilement son homme et lui mit la pince au poignet. Le soldat français, se voyant pris, simula une crise de nerfs.

A ce moment-là, les nombreux consommateurs qui se trouvaient dans les différents cafés, face à la gare, intervinrent, injuriant et maltraitant tout spécialement le gendarme qui était sans arme, le frappant au point de l'obliger à lâcher son prisonnier, qui fut emmené dans une maison voisine.

Lorsque l'agitation fut calmée, deux des Français furent éliminés à Délémont. Le troisième s'était enfilé et avait repassé la frontière. Aucune arrestation n'a été opérée, si ce n'est celle d'un repris de justice, convaincu de faux témoignage à l'occasion de son audition. Aucune faute ne peut être imputée aux gendarmes d'armée, qui se sont bornés à exécuter fidèlement leur consigne. Les trois soldats français n'ayant du reste, à aucun moment, demandé l'autorisation de pénétrer sur notre territoire.

Des poursuites ont été introduites, devant le tribunal militaire, contre ceux qui ont recouru à la violence pour empêcher les gendarmes d'exécuter leur consigne et dont l'intervention a favorisé la fuite d'un prisonnier régulièrement arrêté.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Au monastère d'Einsiedeln

Le chapitre conventuel des religieux Bénédictins d'Einsiedeln a élu sous-prieur du monastère, en remplacement du Père Emilien, qui se retire pour raisons d'âge et de santé, le R. P. Sigismond de Courten.

Calendrier

Vendredi 23 janvier

Saint Timothée, disciple de saint Paul.

Ce grand ouvrier apostolique fut formé par saint Paul lui-même. Il fut massacré pour avoir repris les Gentils de leurs folles superstitions.

L'étreinte du passé

par HENRI ARDEN

L'enfant, timide, mit ses doigts menus dans la main de Michel. Dès qu'elle n'était pas toute à sa mère, elle ressemblait à un petit oiseau sauvage. Vania, encore une fois, l'embrassa. Puis, comme si elle eût été avide de mouvement, elle se tourna vers son compagnon, s'exclamant, riens :

— Maintenant, le tour du propriétaire ! Vous n'êtes pas fatigués ?

Il se mit à rire, amusé de la question.

— Fatigué ?... Vous vous moquez ! madame. Montrez-moi tout ce que vous aimez ici...

— Venez.

Et ils partirent dans la clarté dorée de l'après-midi finissant.

CHAPITRE VI

Appuyé au cadre de la fenêtre, Michel, les yeux ravis, contemplait la féerie du jour levant ; et, comme la veille, l'impression l'enveloppait qu'il vivait des instants de rêve, sans lendemain.

Certes, pourtant, il ne l'avait pas rêvée son inoubliable promenade, la veille, avec Vania Dantesque... Et non plus, le dîner qui l'avait suivie.

Avant elle, il était entré dans la vaste salle à manger, toute bourdonnante des propos qui s'élevaient des petites tables, disséminées entre

les murailles claires, sous le nimbe rose des abat-jour sur les lampes.

Elle, Vania, était arrivée à la dernière minute, ayant à la main son enfant, dont elle semblait la sœur aînée. Avec une grâce indifférente qui la faisait très distante, elle répondait aux saluts, aux sourires qui l'accueillaient au passage. Michel, avec un plaisir très vif, avait constaté que le milieu était absolument correct : des étrangers surtout, Anglais, Russes, Américains ; ce qui, à lui-même, avait évité toute rencontre qui eût trahi son incognito.

Mais aussi, il avait été remarqué que, discrètement, on les observait beaucoup, elle et lui, qui avaient pris place à la même table. Sonia entre eux ; et, avec une étrange impression, il avait perçu la question chuchotée par une vieille dame anglaise :

— Est-ce que c'est le mari ?

Leur table était près de la fenêtre, entrouverte sur la nuit odorante et tiède dont le souffle, par instants, faisait palpiter les rideaux, soulevant des cheveux légers, autour du front de Vania. Et, dans le secret de sa pensée, saisit d'une sorte d'épouvante délicieuse, Michel se demandait si c'était vraiment lui qui dînait avec cette exquise Vania vers qui s'enfuyaient, plus ou moins franchement, tous les regards des hommes réunis dans la salle.

Quand elle s'était levée de table, elle avait fait avec lui, la petite main de Sonia enfouie au creux de la sienne, quelques pas dans l'allée qui longeait le perron.

Déhors, c'était un éblouissant clair de lune qui avivait la blancheur crue des villas ; sous le ciel de velours sombre, cloué d'étoiles, se

fondaient la rumeur de la mer et le bruissement de la brise, à travers les branches.

Brusquement, si s'était souvenu d'un autre soir de lune qu'il avait ainsi contemplé près d'elle, le soir de l'acquiescement, quand il l'avait retrouvée dans le jardin de l'hôtel...

Elle tourna la tête vers lui, demandant :

— Qu'allez-vous devenir ce soir ? Je me prends à regretter que vous n'ayez rencontré personne de connu ici, car je suis obligée de vous laisser... Le soir, je me trouve gardienne de ma pouponne !

Il avait senti une déception aiguë ; car une soif criait en lui, de marcher avec elle dans la nuit merveilleuse... Pourtant, il avait dit seulement, une prière dans la voix :

— Et moi qui espérais que vous me feriez un peu de musique... J'ai un désir fou de vous entendre !

Tout de suite, elle avait répondu :

— Oh ! le soir, c'est impossible... Il y a du monde dans le salon... Mais demain matin, à l'heure où tous sont sur la plage, je vous jouerai au chantage tout ce que vous souhaitez !

— La bonne promesse !... Je l'emporte précieusement... Maintenant, puisqu'il le faut, bonsoir, madame.

— Bonsoir, ami. Voulez-vous des livres pour vous tenir compagnie ?

Il avait secoué la tête :

— Non, je n'ai pas besoin de lire. Ici, je ne me sens pas un brin intellectuel... Je ne sais plus que me pénétrer dans tout l'être de la beauté ambiante ! Me n'vais marcher un peu à travers cette admirable nuit...

— Oui, admirable !... avait-elle répété lentement. Mais... en ce moment du moins... je

n'aime plus la nuit... Pour moi, elle est hantée ! Et s'arrêtant court, elle avait achevé :

— Bonsoir !... Vous ne pouvez savoir, Maître, combien je suis contente que vous soyez ici !... Quelle sensation de sécurité vous me donnez !... Sans doute, parce que j'ai appris combien je peux me reposer sur vous...

C'était sa première allusion au passé depuis qu'il l'avait revue. Et, comme si elle regrettait ses paroles, tout de suite, elle avait interrompu sa distraite promenade dans l'allée et elle l'avait quitté émuement Sonia.

Alors, lui était parti dans la campagne toute bleue sous le clair de lune. Il avait marché longtemps, très longtemps, soudain résolu, — peut-être parce qu'il était seul, — à compter la fièvre subtile qui semblait s'être insinuée en lui. Quand il était revenu, toutes les fenêtres de l'hôtel étaient sombres, dans la façade très blanche.

Maintenant, dans le radieux matin, il attendait, avec une impatience qu'il discernait trop bien, le moment où il allait la retrouver.

Une révolte cabra soudain sa volonté ; il s'écarta de la fenêtre, et les lèvres ironiques, il murmura :

— Ma parole, je rêve avec un collègue ! C'est stupide !... Allons, un peu plus de maîtrise !... Jouissons, soit, des dernières heures près d'elle... Et ensuite... ensuite, à Paris, nous reverrons !...

Résolu, il s'astreignit à écrire quelques lettres, à regarder des notes d'affaires. Puis, voyant que sa montre marquait la demi-heure de nuit, il repoussa les papiers les informa vite et descendit dans le parc pour l'attendre, elle... L'attendre ?... Mais elle était déjà là qui dé-

jeunait sur la terrasse, sa petite fille devant elle.

— Une joie bondit en lui, par-dessus les digues que sa raison prétendait garder.

— Vous déjà ? madame. Comme vous êtes maternelle !

— Elle rit gaie :

— Maternelle ?... Maître, il est près de neuf heures !... Vous avez bien dormi ?

— Non, très mal... Mais ce matin, j'ai laissé passer le temps à regarder la campagne... votre adorable campagne !...

— Ah ! ah ! je crois bien que vous avez quelque peu rêvé en la contemplant, tout homme séducteur que vous êtes !... Maintenant, revoyez en pleine prose. Je suppose que vous avez très bien... Comme nous ! n'est-ce pas ? a Sonia. Demandez-moi de déjeuner... Vous le prendrez-hu, avec nous...

Où était en lui l'homme d'affaires qui, une demi-heure plus tôt, pouvait s'absorber dans des questions ardues de sa profession ?... Pres d'elle, tout de suite, il était envahi par la terreur et merveilleuse ardeur. Pour lui, il n'existait plus que cette frêle jeune femme qui lui souriait en lui offrant des tasses dorées.

Devant eux, la mer frémissait, par delà les pins, comme un voile de soie agitée par la brise.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Villes maritimes de France, villes du Nord : Léon Boquet. — Van Oest, éditeur, Paris. Un livre ému, où les faits, exposés sans haine, constituent l'eux-mêmes un document impressionnant des ruines accumulées par la guerre.

Contre les mauvais journaux

Le Pape a envoyé la lettre autographe... Nous leissons de grand cœur la petite feuille qui est l'organe de la Ligue de l'ABC Maria et nous souhaitons le meilleur succès aux zélés propagateurs de la presse catholique...

Association des Jeunes Gens de Saint-Nicolas

Cette société paroissiale, qui est sous le patronage de l'Association populaire catholique suisse, se propose d'organiser, pour les besoins de l'œuvre, une petite séance récréative...

Dans nos paroisses

La paroisse de Lessoc a élevé de 600 fr. le bénéfice curial. Rappelons que Lessoc a accordé à son instituteur la même allocation que l'Etat.

Les soldats fêtés

La fête organisée dimanche à Vaulruz, en l'honneur des soldats de la localité a été très réussie. C'est à 1 heure et demie que la manifestation a commencé à l'église paroissiale...

Si les institutions dont nous venons de signaler les avantages intéressent tout particulièrement la ville de Fribourg, bien que des enfants ressortissants de tous les districts aient déjà pu en profiter...

Ce home, installé au premier étage de la maison de l'Ecole des mères, bien exposé à l'air et à la lumière, abrite actuellement un certain nombre de petits enfants, dont quelques-uns très chétifs...

Nous espérons fermement que les parents et les médecins de tout le canton n'hésiteront pas à confier au home de l'Ecole des mères tous les nourrissons qui auront besoin d'une surveillance exacte et de soins constants et minutieux.

Ce que nous venons d'exposer donnera, nous l'espérons, une idée de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. La générosité des protecteurs de l'œuvre a permis de mener à bien l'installation, si coûteuse par les temps actuels...

Aujourd'hui, tout est prêt. Le Comité et la Direction ne demandent qu'une chose : c'est de pouvoir continuer leurs efforts, pour donner au pays, qui plus que jamais, en aura besoin, des enfants forts et vigoureux, qui seront l'orgueil et l'espoir du canton tout entier.

Nous savons combien la générosité du peuple fribourgeois a été mise à contribution pendant l'année qui vient de s'écouler. Tout dernièrement encore, avec quelle émotion ne voyait-on pas affluer les dons pour les soldats malades ou les employés fidèles à leur devoir!

Il n'est pas possible que, à l'heure où tout est prêt pour les recevoir, la charité fribourgeoise ne vienne pas à leur secours.

C'est pourquoi le Comité de l'Ecole des mères vient frapper avec la plus entière confiance aux portes des familles fribourgeoises, aux caisses des sociétés, des communes, dont l'intérêt capital est d'avoir, dès l'enfance, des ressortissants vigoureux et bien portants.

Le Comité invite tout d'abord le plus grand nombre de personnes possible à s'inscrire comme membres de la Société. Il suffit pour cela de s'engager à verser une cotisation annuelle de 5 francs au minimum...

Le Secrétariat cantonal a reçu, hier, 22, les envois de coupons des localités suivantes : Albeuve, Autavaux (2^{me} envoi), Léchelles, (3^{me} envoi), Mazières, Murist (2^{me} envoi), Wünnewyl, Fribourg (par Librairie catholique, 3^{me} envoi, par M^{me} de Montnach).

Association des Jeunes Gens de Saint-Nicolas

Cette société paroissiale, qui est sous le patronage de l'Association populaire catholique suisse, se propose d'organiser, pour les besoins de l'œuvre, une petite séance récréative...

Dans nos paroisses

La paroisse de Lessoc a élevé de 600 fr. le bénéfice curial. Rappelons que Lessoc a accordé à son instituteur la même allocation que l'Etat.

Les soldats fêtés

La fête organisée dimanche à Vaulruz, en l'honneur des soldats de la localité a été très réussie. C'est à 1 heure et demie que la manifestation a commencé à l'église paroissiale...

Si les institutions dont nous venons de signaler les avantages intéressent tout particulièrement la ville de Fribourg, bien que des enfants ressortissants de tous les districts aient déjà pu en profiter...

Ce home, installé au premier étage de la maison de l'Ecole des mères, bien exposé à l'air et à la lumière, abrite actuellement un certain nombre de petits enfants, dont quelques-uns très chétifs...

Nous espérons fermement que les parents et les médecins de tout le canton n'hésiteront pas à confier au home de l'Ecole des mères tous les nourrissons qui auront besoin d'une surveillance exacte et de soins constants et minutieux.

Ce que nous venons d'exposer donnera, nous l'espérons, une idée de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. La générosité des protecteurs de l'œuvre a permis de mener à bien l'installation, si coûteuse par les temps actuels...

Aujourd'hui, tout est prêt. Le Comité et la Direction ne demandent qu'une chose : c'est de pouvoir continuer leurs efforts, pour donner au pays, qui plus que jamais, en aura besoin, des enfants forts et vigoureux, qui seront l'orgueil et l'espoir du canton tout entier.

Nous savons combien la générosité du peuple fribourgeois a été mise à contribution pendant l'année qui vient de s'écouler. Tout dernièrement encore, avec quelle émotion ne voyait-on pas affluer les dons pour les soldats malades ou les employés fidèles à leur devoir!

Il n'est pas possible que, à l'heure où tout est prêt pour les recevoir, la charité fribourgeoise ne vienne pas à leur secours.

C'est pourquoi le Comité de l'Ecole des mères vient frapper avec la plus entière confiance aux portes des familles fribourgeoises, aux caisses des sociétés, des communes, dont l'intérêt capital est d'avoir, dès l'enfance, des ressortissants vigoureux et bien portants.

Le Comité invite tout d'abord le plus grand nombre de personnes possible à s'inscrire comme membres de la Société. Il suffit pour cela de s'engager à verser une cotisation annuelle de 5 francs au minimum...

Le Secrétariat cantonal a reçu, hier, 22, les envois de coupons des localités suivantes : Albeuve, Autavaux (2^{me} envoi), Léchelles, (3^{me} envoi), Mazières, Murist (2^{me} envoi), Wünnewyl, Fribourg (par Librairie catholique, 3^{me} envoi, par M^{me} de Montnach).

Dernière Heure

Les Alliés et la Russie

Paris, 23 janvier. (Havas.) — Communiqué officiel : Le président des Etats-Unis, les premiers ministres et les ministres des affaires étrangères des grandes puissances alliées et associées, ainsi que MM. Makino et Matsui ont approuvé les propositions de M. Wilson, conçues dans les termes suivants :

Le seul objet que les représentants des puissances associées ont en jusqu'à présent dans l'esprit, dans la décision de l'action qu'ils pourraient poursuivre relativement à la Russie, a été d'aider le peuple russe, non de lui susciter des obstacles ou de s'immiscer dans son droit de régler ses propres affaires à sa manière.

Lesdits représentants considèrent le peuple russe comme leur ami et non comme leur ennemi. Ils sont désireux de l'aider de toute manière dans laquelle le peuple russe désire être aidé. Il est clair pour eux que le malheur et la détresse du peuple russe augmentent d'autant plus que les fonds et les approvisionnements diminuent et ceci dans une étendue qu'il est impossible d'évaluer, si l'ordre n'est pas rétabli, si les conditions normales du travail, du commerce et des transports ne sont pas instituées à nouveau.

Lesdits représentants cherchent donc le mode suivant lequel le peuple russe pourrait être secouru, en vue d'un rétablissement de l'ordre. Ils reconnaissent le droit absolu du peuple russe de diriger ses propres affaires et de fixer lui-même ses destinées. Ils ne veulent pas exploiter la Russie, ni se servir d'elle en aucune manière.

Ils reconnaissent la révolution sans réserve. En aucune façon et dans aucune circonstance, ils n'aideront ou ne donneront leur appui à une tentative contre-révolutionnaire. Il n'est ni dans leurs désirs, ni dans leurs intentions, de favoriser ou d'assister contre les autres les groupes organisés qui se disputent présentement la direction de la Russie. Leur seul et sincère but est de faire ce qu'ils peuvent pour apporter à la Russie la paix et la possibilité de se libérer des présentes difficultés.

Les puissances associées sont actuellement engagées dans une œuvre solennelle, et sous leur propre responsabilité, elles travaillent au rétablissement de la paix en Europe. C'est avec l'adhésion des peuples qu'elles s'attachent à faire que le monde puisse de nouveau être en paix. A l'heure actuelle, seule la Russie ne l'est pas. Par conséquent, elles reconnaissent et acceptent comme un de leurs devoirs de suivre la Russie dans cette affaire de grande importance avec autant de générosité, d'aménité, de sollicitude et de large bienveillance qu'elles mettraient au service de tout ami ou allié. Elles sont prêtes à rendre service au peuple russe de la manière qui sera pour lui la plus acceptable. C'est dans cet esprit qu'elles ont pris la décision suivante :

Elles invitent tout groupement organisé qui exerce actuellement, ou qui tente d'exercer l'autorité politique ou le contrôle militaire, que ce soit en Sibérie ou dans l'intérieur des frontières d'Europe telles qu'elles étaient avant la guerre qui vient de s'achever, excepté la Pologne et la Finlande, à envoyer des représentants, dont le nombre ne dépassera pas trois pour chaque groupe, à l'île Prince, dans la mer de Marmara. Là, ceux-ci seront reçus par des représentants des puissances associées pourvu que dans l'intervalle, s'établisse une trêve entre les partis invités, et que toutes les forces armées envoyées ou dirigées contre des peuples ou des territoires, en dehors de la Russie d'Europe telle qu'elle était avant la guerre, ou contre la Finlande, ou contre des peuples et des territoires dont l'autonomie a été envisagée dans les 14 points sur lesquels sont basées les présentes négociations de paix, soient entre temps retardées et que toute action militaire offensive cesse.

Ces représentants sont invités à conférer avec les représentants des puissances associées de la manière la plus libre et la plus franche, en vue de fixer les désirs du peuple russe et d'arriver, si possible, à quelque entente ou quelque arrangement au moyen duquel la Russie puisse travailler à ses propres destinées et en même temps pour que des relations heureuses soient instituées entre son peuple et les autres peuples du monde.

On attend une prompt réponse à la présente invitation. Toutes les facilités seront accordées par les Alliés pour le voyage des représentants, y compris le transport à travers la mer Noire. On compte que les mêmes facilités seront données par tous les partis intéressés.

Les représentants sont attendus au lieu fixé pour la rencontre, le 15 février 1919. La proposition sera transmise, dès ce soir, par radio aux intéressés.

L'assemblée a décidé ensuite de se réunir à nouveau samedi, à 3 heures, en séance plénière, pour discuter de la société des nations, sur la base des propositions de M. Lloyd-George.

Un certain nombre de questions ont été examinées en vue d'être mises à l'ordre du jour de la séance de samedi également.

Entre Autrichiens et Slováques Milan, 23 janvier. Le Corriere reproduit une dépêche de Bâle, datée du 22, disant : L'armistice ayant été conclu entre le gouvernement allemand de Klagenfurt (Carinthie) et le gouvernement slováque de Laibach, une conférence de délégués des deux parties s'est réunie à Graz pour rechercher une solution à l'aimable de la question de la frontière.

Les vœux des Slováques

Milan, 23 janvier. Le Secolo publie une interview d'un correspondant de Trieste avec l'avocat Wilfan, conseiller communal de Trieste, représentant la campagne slováque. L'avocat Wilfan a déclaré notamment que la question de Trieste est pour les Slováques une question de vie ou de mort, une question de liberté, et que Goritz et Trieste doivent fatalement appartenir à la Yougoslavie.

A Fiume

Milan, 23 janvier. On mande de Trieste au Corriere della Sera que de nouveaux désordres ont éclaté à Fiume, provoqués dit-on, par des groupes de Yougoslaves et des soldats, parmi lesquels se trouveraient, remarque le correspondant du Corriere, quelques officiers d'une puissance méditerranéenne qui a, dans Fiume, un contingent d'occupation.

Les troubles ont été réprimés grâce à l'énergie du général Graziosi. La dépêche ajoute que le conseil national de Fiume a envoyé un rapport documenté sur ces désordres au gouvernement italien, en déclarant décliné toute responsabilité si les désordres avaient à se renouveler et en demandant une action plus efficace de l'Italie pour la défense des Italiens de Fiume.

Les colonies italiennes

Milan, 23 janvier. On mande de Rome, au Corriere della Sera, que le Congrès colonial italien a approuvé un ordre du jour dans lequel on émet le vœu qu'un bureau scientifique et technique d'agriculture coloniale soit institué auprès du ministère des colonies, afin que le gouvernement encourage l'étude scientifique des ressources naturelles des colonies italiennes.

Le sénateur Tittoni, ancien ministre des affaires étrangères et ex-ambassadeur à Paris, a prononcé un discours dans lequel il a insisté sur la nécessité de résoudre sans retard le problème de la Libye, si l'on veut obtenir dans la colonie italienne de l'Afrique du nord, des résultats égaux à ceux qu'obtiennent les Etats alliés dans les colonies avoisinantes.

M. Tittoni a critiqué le fait que la conférence de Paris ait donné la préséance au problème de la ligue des nations qui, logiquement, devait être plutôt la conséquence de la conférence elle-même.

Les socialistes italiens

Milan, 23 janvier. Avant-hier soir ont eu lieu deux grands meetings socialistes, l'un au théâtre de la Scala, l'autre à la maison du peuple, tous deux extrêmement fréquentés.

Parmi les orateurs qui ont pris la parole à la Scala, M. Repossi, parlant au nom de la direction du parti, a revendiqué pour le parti socialiste l'honneur d'avoir proposé, dans les réunions de Zimmerwald et de Kiental, les idées que Wilson a proclamées plus tard. Il a déclaré que l'autonomie doit être reconnue en faveur de tous les peuples.

Un autre orateur, le député Turati, a dit que jamais le parti socialiste n'a eu à ce point la faculté de peser sur les destinées du monde. Il a fait en conséquence, appel à l'énergie et à l'union.

Il a exprimé aussi sa sympathie pour Bissoletti. Il s'est déclaré admirateur de l'Amérique, et croit que Wilson aura assez de force pour s'opposer, à-t-il dit, à toutes les folles annexions qui se sont fait jour dans l'Entente, après la victoire.

A la Maison du peuple, on a entendu l'avocat Caldara et le député Treves. Ce dernier a fait tout un réquisitoire contre l'Entente qui, selon lui, abuse de la victoire et menace de renouveler le congrès de Vienne.

En Irlande

Dublin, 23 janvier. (Havas.) — On mande de Tipperary que deux policiers escortant une charrette contenant des munitions ont été tués par des hommes qui, après leur avoir crié : « Haut les mains ! » les abattirent à coups de revolver, puis s'emparèrent de la charrette. D'autres individus s'emparèrent des fusils et des munitions.

Exposition italo-anglaise

Rome, 23 janvier. On annonce l'organisation d'une exposition italo-britannique, sous le patronage de l'ambassadeur d'Angleterre.

SUISSE

La grève de novembre

Aarau, 23 janvier. Après deux jours de débat, le tribunal territorial IV a rendu son jugement dans le procès intenté à 24 personnes, à la suite des incidents de grève du 13 novembre, à Soleure. Les accusés ont été condamnés à des peines allant de deux jours à quatre mois de prison, les députés Franz Erni et Walter Heimgartner ont été condamnés à la prison pour six semaines et un mois.

FRIBOURG

L'Ecole des mères de Fribourg

Plusieurs mois se sont écoulés depuis le jour où l'Ecole des mères, en ouvrant les portes de son dispensaire, a inauguré son activité à Fribourg. Malgré l'épidémie de grippe qui, depuis le commencement de juillet, sévit dans toute la population et concentre en elle les préoccupations de chacun, l'œuvre a poursuivi en silence le but qu'elle s'est proposé : veiller sur la santé et le développement normal des nourrissons qui lui étaient confiés.

Les résultats obtenus sont très encourageants ; ils montrent aux protecteurs de l'Ecole des mères, l'Etat, la commune de Fribourg, les industriels, les particuliers, que l'intérêt qu'ils portent à cette œuvre nouvelle est pleinement justifié, et nous sommes persuadés que, à l'avenir, ils continueront à lui témoigner leur précieuse bienveillance.

C'est pourquoi, le Comité se fait aujourd'hui un devoir d'adresser à chacun ses plus vifs remerciements et de donner quelques détails sur le chemin parcouru pendant les huit premiers mois de l'institution.

Pendant cette période, il a été donné au dispensaire plus de 800 consultations gratuites, se répartissant entre 100 enfants environ. Sur ce nombre, 50 étaient nourris par leur mère, et cela bien souvent au prix de difficultés considérables. Combien, en effet, n'avons-nous pas vu de mères désireuses de remplir vis-à-vis de leur nouveau-né le devoir capital de l'allaitement maternel et condamnées à voir leur lait se tarir parce que, sur la table de famille, une nourriture suffisante manquait trop souvent !

Le Comité de l'Ecole des mères n'a pu rester indifférent à une situation aussi lamentable. Ne disposant pas encore de toutes ses installations, il s'est entendu avec l'Hôpital des Bourgeois, pour procurer, chaque jour, à une vingtaine de mamans, un repas substantiel ; le nombre total des repas ainsi distribués atteint 350 environ. Les heureux résultats ne se sont pas fait attendre, et c'est avec joie que nous avons vu voir ces enfants merveilleusement prospérer, grâce à l'alimentation de choix qui continuait à leur être assurée, le lait de leur mère.

Actuellement, un supplément de nourriture est accordé aux mamans qui nourrissent, sous forme de lait offert par l'œuvre.

Malgré les conditions certainement beaucoup moins favorables dans lesquelles se trouvent les enfants nourris artificiellement, les progrès constatés chez ceux-ci sont également très remarquables. Ils sont la preuve de l'importance capitale, pour le développement normal du nourrisson, d'une observation médicale régulière et rationnelle. Que de fautes, en effet, ne sont pas commises dans l'éducation physique et morale des nouveau-nés, et dont les conséquences sont souvent irréparables !

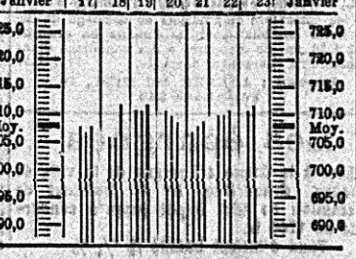
Il faut que, à l'avenir, beaucoup plus de mamans, encore comprennent la nécessité absolue d'une surveillance active du régime, des habitudes de leur enfant ; l'avenir de la race en dépend, d'ailleurs, car il est certain que la mamane dont le nourrisson est élevé pendant les premiers mois a un retentissement heureux ou malheureux sur sa vie entière.

Nous espérons qu'elles seront de jour en jour plus nombreuses, les mères qui, pour l'avenir et le bien de leurs enfants, profiteront des avantages que leur offre de tout son cœur la nouvelle œuvre de l'Ecole des mères.

Ces avantages, nous nous permettons de les résumer encore une fois. Au commencement tout d'abord les consultations gratuites. Celles-ci ont pour but de prescrire le régime approprié à chaque enfant, de le contrôler, de le modifier, si le besoin s'en fait sentir. L'examen régulier du nourrisson permet de déceler les moindres fautes et d'y remédier à temps, en assurant ainsi le maximum de chances d'éviter les maladies du tube digestif, qui entraînent, chaque année, trop d'enfants dans notre canton, et qui laissent une grande partie des autres faibles et débiles pour toujours.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 23 janvier BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 rows of temperature data for January 17-23.

TEMPS PROBABLE Zurich, 23 janvier, midi.

Broumeux ; froid ; peu de neige.

La marque Gaba

est le signe distinctif des Tablettes Gaba qui doivent être recommandées à tous ceux qui souffrent de la grippe, de la toux, d'enrouement ou de maux de gorge.

Advertisement for NOBLESSE cigarettes, featuring a logo and text: 'Cigarettes GABA GENEVE Vermont délicieuses Vraie gourmandise Soit par et glacé'.

Satin élégant

Crêpe de Chine
Taffetas chiffon
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
Seidenfabrikant
ZURICH

SERVANTE
forte et active est demandée dans ménage de campagne; gage: 500 fr. par année.
S'adr. à M. Dugerdil, Peney, Genève.

A louer pour le 25 juillet 1919, rue du Tilleul, 155.

L'appartement
du 1er étage, comprenant 6 chambres, cuisine, galeries, cave voûtée, le tout avec l'installation électrique, eau et gaz.
S'adresser à M. Otto SCRIBEL, propriétaire, 629

Entreprise minière de la Suisse romande demande pour entrée immédiate **aide-comptable-correspondant** de langue française ayant de bonnes notions de la correspondance allemande.
Faire offres sous chiffres X 20488 L Publicitas S. A., Lausanne.

ON DEMANDE jeune fille
intelligente et active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné chez vétérinaire à la campagne.
Ecrire ou se présenter chez M. Eichenberger, à Belfaux. 657-160

ON DEMANDE pour tout de suite, une robuste **FILLE**
de 18 à 25 ans, sérieuse et fidèle, pour ménage à la campagne, sachant faire la cuisine. Bons salaires.
S'adr. à M. Eugène Cretegnay, Presslage, ct. de Genève, 661

JEUNE FILLE
sérieuse, connaissant les 2 langues, demande place dans magasin. Références à disposition.
601
S'adr. sous P 458 F & Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
pour tout de suite ou 25 juillet, appartements de 2 à 6 pièces meublés ou non, avec confort, jardin, dépendances. Place de la Gare, Schönenberg, Gammach, Bourg, Pérolles, rue de Romont, rue de l'Hôpital.
S'adresser à M. J. Perrier, entrepreneur, Wälnswyl. 618

A vendre
belle villa de 12 pièces. Pérolles, Gambach, Schönenberg.
S'adresser à Bureau de locations, Pflanzengasse. 659

ON DEMANDE A ACHETER un petit **coffre-fort**
Offres avec indication de prix sont à faire au sousigné Jos. Perler, entrepreneur, Wälnswyl. 618

A LOUER
à la rue de Lausanne, un petit logement de deux chambres avec cuisine, eau, gaz, électricité, part à la buanderie et galets. Disponible dès le 6 février prochain.
S'adresser à M. Francis Gendre, receveur de l'Evêché, 49, rue des Alpes, Fribourg. 665

ON DEMANDE une **femme de chambre** d'un certain âge. S'adres. rue du Temple, 1/6.

Wilson-Liberty-Cakes
spécialité américaine
CONFISERIE
Leimgraber - Sommer
rue des Epouses
Téléph. 456

Institut de Hautes Etudes
Vendredi, 24 janvier, de 4 h. 3/4 à 6 heures.
M. Chérel: De Bellay.

APPEL
à MM. les Industriels, Commerçants & Agriculteurs

Par suite de la démobilité du régiment fribourgeois, bon nombre de soldats se trouvent sans travail. Dans le but d'être à même de leur procurer rapidement un emploi et tirer d'embaras plusieurs familles, nous prions MM. les Industriels, commerçants, agriculteurs et artisans de bien vouloir s'adresser au
Bureau régional pour les œuvres en faveur du soldat NEUCHÂTEL
pour toutes leurs demandes d'employés de tout genre. Les dons de toute nature pour nos soldats sont toujours reçus par notre bureau avec les plus vifs remerciements.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Avenue de Pérolles et Place Saint-Nicolas
Fribourg

Louis Prunel: Les fondements de la doctrine catholique, préface de Mgr A. Baudrillard Fr. 4.20
Ponsard: Auprès du Maître. Entretiens à des jeunes gens Fr. 2.10
Pierre van der Meer de Walcheren: Journal d'un converti Fr. 4.50
Mgr F. Lagrange: Lettres choisies de saint Jérôme Fr. 4.20
Elisabeth Lasaure: Journal et pensées de chaque jour Fr. 4.20

MACHINES A ÉCRIRE américaines
1 « Underwood » N° 5 d'occasion
Meubles de bureaux. Tables pour machines
: : : à écrire, depuis 35 fr. : : :
DUPLICATEURS rotatifs

Louis BORLOZ, 21, rue de l'Hôpital
FRIBOURG. — Tél. 175

COMBUSTIBLE
A vendre environ 80 tonnes
BRIQUETTES de HOUILLE BELGE
par wagon ou en bloc. Plus de 6000 calories.
Offres sous chiffre R 10310 L, Publicitas S. A., Lausanne. 660

THERMA FERS A REPASSER ELECTRIQUES



En vente dans tous les magasins d'électricité.
THERMA
Fabrique d'appareils de chauffage électrique.
Société anonyme
Schwandenberg-Glarus

Vente de bétail
Le soussigné, Jos. Perrier, vendra aux enchères publiques, le 27 janvier, à 1 heure, devant son domicile, à Estavayer-le-Gibloux:
9 vaches portantes ou fraîches vêlées, 3 génisses d'une année, 2 veaux gras, 1 jument de 12 ans, deux brebis avec leurs agneaux, 1 cabri.
Payement comptant. 650-157
L'exposant: J. Perrier.

Avis aux agriculteurs
Profitez de la mauvaise saison pour faire réparer, transformer, nettoyer vos machines agricoles, charrues, herbes, semoirs, faucheuses, batteuses, pulvérisateurs, etc.
Achat, vente de machines, installations, réparations à domicile, pièces de rechange.
ATELIERS MÉCANIQUES S. A.
Vallamand dessous.
Téléph. 456

Grippe, Influenza
Dans toutes pharmacies
prescrite par les médecins
Siroline Roche
Catarrhe aff. pulmonaires

Une très bonne **Cuisinière**
bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir.
501
S'adr. sous P 375 F & Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune employé
Usine de produits chimiques engagerait jeune employé de bureau, ayant des connaissances de la comptabilité et sachant l'allemand et le français.
Offres écrites sous O. F. 7139 L. à Orell Füssli-Publicitas Lausanne. 569

Jeune fille
d'au moins 25 ans, connaissant la tenue d'un ménage et la cuisine trouverait place dans bonne famille bourgeoise.
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 116 B.
On demande à placer jeune homme âgé de seize ans comme apprenti mécanicien-dentiste.
Adresser offres par écrit sous P 487 F & Publicitas S. A., Fribourg. 627

On demande pour ménage, avec deux enfants, **BONNE**
à tout faire, de 30-35 ans, de langue française, sachant faire la cuisine et aimant les enfants. Gages 50 fr. Voyage remboursé.
Envoyer certificats et photo à M. Osterwald, grange à pont séparé, et environ 57 poses de terrain de 1^{er} qualité.
Le domaine sera exposé en vente par lots séparés et en bloc de 35 et 57 poses, au gré des acquéreurs.
La pièce de terre de 10 poses environ, située derrière les Avoués, sera divisée en parcelles de 1 pose environ.
La vente aura lieu dans la chambre particulière de l'herberge de l'Aigle, aux Chavannes-devant-Romont.
Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Maurice Python, suberge de l'Aigle, à Chavannes-devant-Romont, et pour les conditions et autres renseignements, à M. Bosson, notaire, à Romont.

Vente juridique
Le samedi 25 janvier 1919, à 11 heures du jour, au bureau de l'office soussigné, ledit office vendra aux enchères publiques et au comptant, une obligation hypothécaire de 3000 fr. sur immeubles sis à Courgévaux.
Moral, le 20 janvier 1919.
L'of. des pous., Morat 1
E. Chuard.

A VENDRE faute d'emploi et à bon compte, une **voiture de chasse**
à 6 places et à l'état neuf. Photographie peut être envoyée sur demande.
S'adresser à M. G. Freiwerck, rue de la Plaine, 50, Yverdon.

Schaeffer freres
Vari, 29, Fribourg. Tél. 6.55
Chauffage central
Installations sanitaires

A VENDRE forte jument
noire, 9 ans, poulinière.
S'adresser à Frères André, Farvagay.

A LOUER
pour le 25 juillet, un joli magasin avec belle vitrine, au centre de la ville.
S'adresser par écrit sous P 10013 F & Publicitas S. A., Fribourg. 589

Bois de feu
A vendre, à la scierie de Planfayon, grande quantité de chenevaux et fagots marchandise sèche.
S'adres. à M. Charles Blinhard, commerce de bois, Bièche. 693

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 31 décembre 1918

| ACTIF | | PASSIF | |
|--|-----------------------|--|-----------------------|
| | FR. C. | | FR. C. |
| Caisse y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux | 9,783,269 63 | Capital de dotation | 80,000,000 — |
| Banques et Correspondants | 18,080,154 78 | Fonds de réserve ordinaire | 1,700,000 — |
| Effets sur la Suisse | 9,044,693 99 | Fonds de réserve spécial | 250,000 — |
| Prêts aux communes et corporations | 55,161,921 75 | Banques et Correspondants | 5,787,466 63 |
| Comptes courants débiteurs | 86,408,947 31 | Comptes courants créanciers | 7,205,886 17 |
| Créances hypothécaires | 17,885,982 89 | Traits et acceptations | 355,530 — |
| Fonds publics | 10,053,405 30 | Dépôts en caisse d'épargne | 13,838,637 22 |
| Coupons | 21,658 05 | Bons de dépôt, obligations et emprunts fixes | 50,814,195 16 |
| Immeubles non destinés à l'usage de la Banque | 457,451 69 | Caisse de retraite et de prévoyance du personnel | 171,657 — |
| Membrs et immeubles | 940,001 — | Comptes d'ordre | 8,896,779 96 |
| Comptes d'ordre | 8,683,605 75 | | |
| TOTAL | 119,020,092 14 | TOTAL | 119,020,092 14 |

Fribourg, le 20 janvier 1919.
BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
LA DIRECTION.

MANUEL DE CUISINE
à l'usage des cours professionnels
par HAYWARD
PRIX: 4 francs

RECETTES DE MA TANTE
par M^{me} Dupertuis
Prix: 4 francs

En vente aux Librairies Saint-Paul, 130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

Enchères publiques
Lundi 27 janvier 1919, dès 1 heure après midi, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, le domaine que possédait M. le docteur Perrin, sur le territoire de la commune de Romont, comprenant maison d'habitation, grange à pont séparé, et environ 57 poses de terrain de 1^{er} qualité.
Le domaine sera exposé en vente par lots séparés et en bloc de 35 et 57 poses, au gré des acquéreurs.
La pièce de terre de 10 poses environ, située derrière les Avoués, sera divisée en parcelles de 1 pose environ.
La vente aura lieu dans la chambre particulière de l'herberge de l'Aigle, aux Chavannes-devant-Romont.
Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Maurice Python, suberge de l'Aigle, à Chavannes-devant-Romont, et pour les conditions et autres renseignements, à M. Bosson, notaire, à Romont.

Offre de place HOMME
d'un certain âge et de condition trouverait place tout de suite, on pour date à convenir, dans un établissement; bonne rétribution. — 611-149
Adres. offres, par écrit, sous N 154 B & Publicitas S. A., Bulle.

Voyageur
ayant déjà visité la clientèle du canton de Fribourg.
S'adr. sous P 288 N & Publicitas S. A., Fribourg.

On achète
des bouteilles au plus haut prix; on se rend à domicile. Dépôt à la Rue de l'Industrie, S. Fribourg. 649

A remettre
pour cause de décès, un commerce de bois, avec scierie mécanique, eau, gaz, électricité, et où les wagons arrivent directement, devant le chantier. S'adr. à P. Bollard, rue Caroline, 27, Acacias, Genève. 659

SUISSES!
DÉFENDONS NOTRE PAYS.
contre les éléments indésirables du dehors qui menacent d'envahir NOS CANTONS et d'accaparer NOTRE COMMERCE et NOTRE INDUSTRIE en y répandant leur camelote.
Faites connaître nos bons produits indigènes en utilisant la publicité qu'offrent nos journaux du pays
Pour entreprendre une réclame rationnelle et efficace dans NOTRE PRESSE SUISSE adressez-vous de préférence à
PUBLICITAS.S.A.



Un bon conseil pour prévenir la disette de viande ?

Le moyen le plus efficace pour faire droit aux exigences de l'Office fédéral de l'alimentation relatives à la restriction volontaire de la consommation de la viande fraîche, tendant à prévenir de nouvelles restrictions tout en économisant le combustible et le gaz, est de consommer, 2 ou 3 fois par semaine, des **Conserves de viandes ou de poissons.**
Approvisionnez-vous donc sans retard dans les 135 succursales de la maison **"MERCURE"** qui possède un grand choix de conserves à des prix avantageux.

Commerçante
Connaissances: langues, comptabilité, ca'm demande place tout de suite. Références.
Offres sous P 522 F & Publicitas S. A., Fribourg. 653

Livraison de bétail pour l'armée
Lundi 27 janvier
à 9 heures du matin, à Vuisternens; à midi à Romont; à 3 heures, à Vauderens; à Fribourg, à 1 heure après midi.
Mercredi 29 janvier
à 8 heures, à Domsdidier; à 10 heures, à Cury; à midi, à Estavayer-le-Lac; à 2 heures, Granges-Marnand. 646

A LOUER
pour bureaux
deux belles pièces attenantes et indépendantes, entièrement remises à neuf. Dépendances, toilette, élect. out., chauffage central et service compris.
S'adresser à M. H. BETTIN & Co, Langnau, 2, route des Alpes. 645

On demande à louer
pour le 25 mars prochain, LOCAL quatre belles pièces claires, centre de la ville, pouvant servir de magasin de gros, de préférence rez-de-chaussée.
Faire offres sous P 510 F & Publicitas S. A., Fribourg. 645

Vente publique
Pour cause de décès, on exposera en vente aux enchères publiques, au domicile de Phœnix Perrin, au Grand'Rue, 56, le 27 janvier, dès 9 heures du matin: 1 âne, 6 charrs à pont, dont 1 à un char; 1 faucheuse C. rnick, 1 faneuse, 1 lit à purin, 1 char, 1 char à ressorts, 1 char à marché avec cadre, 1 charrette à lait, 7 colliers de chevaux, 2 colliers d'âne, 5 colliers de vache, 1 caisse à gravier, 2 charrues, 3 herbes, dont une à prairie, 1 semoir, 1 butoir, 2 hache-paille tout avec manège, 1 coupe-pailles, 1 concasseur, 1 cric, clochettes de vache, 2 meules à aiguiser, 2 coupe-foin, 1 brouette à fumier, 1 bascule, 1 romaine, 1 roue, fourches, râtaux, charrues, tonneaux à distiller, ainsi que 200 kilos semences de trèfle, 500 kilos sel de potasse, 18 poules et beaucoup d'autres objets. Payement au comptant.
647 157 Les exposants

A LOUER
pour bureau ou logement
Grand'Rue, 56
rez-de-chaussée de 2 pièces, vaste cuisine, eau, gaz, électricité. P 442 F 585
S'adresser à M. R. Miedly, médecin-vétérinaire, Grand'Rue, 56, 1^{er} étage.

Vente de chédail
Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, mercredi 29 janvier 1919, à 9 heures du matin, au domicile de son pupille, Joseph André, rue Nicolas à Grenellier, son chédail comprenant: 1 char à 1 cheval, 1 charrette à 3 roues, 1 caisse à purin et différents instruments aratoires, fagots secs bois de chauffage ainsi que du mobilier tel que: 2 lits, 1 commode secrétaire, 1 garde-robe, 2 tables, 1 buffet, 1 potager, ustensiles à lait, batterie de cuisine, ainsi que d'autres objets trop long à détailler.
Le même jour, à 2 heures, dans une salle particulière de l'auberg du Lion d'Or, à Farvagay, sera exposée en location, en mises publiques, pour un terme de 3 à 6 ans, son domaine situé à Gilly, de la contenance d'environ 11 poses, sous conditions qui seront lues avant les enchères.
Emile ANDREY, tuteur, à Farvagay-le-Grand.